

Certificat de capacité de conduite des bateaux de commerce du groupe B

RS429 · RS · Publiée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conduite d'un bateau de commerce de navigation intérieure sur les eaux intérieures européennes, à l'exception du Rhin (sauf arrangement bilatéral)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Savoir conduire un bateau de commerce supérieur à 20 mètres et être l'autorité à bord du bateau (conducteur) conduite en différente situation, manoeuvres, connaissances techniques générale (mécanique en salle des machines, timonerie), situation administrative du bateau (documents de bords obligatoires et leur signification), comportement en situation inhabituelle (urgence)

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{""Directive 96/50/CE du 27 juillet 1996 - Code des transports (R. 4231-1 et suivants) - Arrêté du 19 décembre 2003 relatif à l'équipage et à la conduite des bateaux de navigation intérieure""}

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

4 ans en tant que membre d'équipage de pont d'un bateau de navigation intérieure

Avoir 18 ans

Présenter un certificat médical attestant l'aptitude physique et psychique

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/429/>